

Choix d'université et filières pour la rentrée 2012

Par **Kinderdidi**, le **29/02/2012** à **13:17**

Bonjour,

Je passe le BAC en juin et j'ai déjà quelques idées en tête pour mon orientation, j'aurais donc besoin d'avis.

Tout d'abord, je souhaite m'inscrire en bi-licence Droit et Histoire de l'art (c'est vraiment mon tout premier voeu), j'ai vu cette formation proposée par l'université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne). Université qui propose aussi un cursus de droit "normal" si jamais je ne suis pas prise en double licence car c'est assez sélectif :/

Ensuite, je pense aussi m'inscrire à la FAC de Sceaux, qui est très bonne selon ce que j'ai entendu dire. Là encore soit en droit soit Droit parcours école du Louvre (Histoire de L'art/Archéo).

Ce sont les deux principales après je pense aussi à Paris 2 (Assas) mais je n'ai pas eu de très bons retours vis à vis de celle-là... Et également Paris 5 Descartes, on m'a dit que ce n'était pas du tout une bonne université dans le domaine du droit en tout cas, mais en dernier recours si je ne suis prise nulle part et comme elle se trouve pas trop loin de chez moi.

J'aimerais donc vos avis, si vous êtes dans l'une de ces facs ou une de ces filières, tout ce que vous pensez être intéressant à savoir me serait utile. (Sachant aussi que je dépend de l'académie de Versailles donc je ne suis pas prioritaire à Paris).

De plus, on me dit souvent qu'une bi-licence c'est très chargé, qu'il y a beaucoup de travail etc. , je m'en doute et ce n'est pas ce qui me fait le plus peur à vrai dire, je pars du principe que "quand on veut on peut", je suis vraiment motivée et prête à m'impliquer dans mes études. (Pour ceux qui voudraient me décourager ^_^).

Merci beaucoup.

Par **Cocorico**, le **29/02/2012** à **19:47**

Bonjour,

Je ne saurais pas te répondre sur toutes tes questions, mais je suis étudiante à l'université

Paris 5 Descartes donc je te fais signe.

Quelles sont tes sources pour dire que ce n'est pas une bonne université? Personnellement l'année dernière mes professeurs et toutes les personnes à qui j'ai parlé m'avaient dit que Descartes est une bonne fac, donc je ne comprends pas trop. Je ne prétends pas qu'elle soit au niveau de la Sorbonne ou bien d'Assas mais il me semble que c'est tout de même une bonne fac.

Certes, le taux de réussite est très faible en L1 jusqu'à présent (environ 10% selon les profs, je me pose des questions quand même..), mais l'université a mis en place de nouvelles choses cette année pour améliorer ce taux (Des exams facultatifs en histoire pour gagner des points sur la moyenne et des semaines de repos qui n'existaient pas jusqu'à cette année).

Si je peux t'apporter mon avis personnel, outre le fait que parfois la fac manque un peu d'organisation selon moi, je m'y sens assez bien. C'est une petite université par rapport à d'autres, mais je trouve que c'est assez convivial, et pour ma part, je préfère cela que l'esprit d'une "grosse" fac comme Assas par exemple. J'ai une amie à Assas (Melun) qui m'a raconté un peu comment c'était là-bas, je peux te dire que je préfère être dans ma "petite" université! Ce n'est que mon humble avis.

Pour finir, n'oublie pas de sélectionner une université appartenant à ton académie car comme tu l'as dit, tu n'es pas prioritaire.. J'étais dans le même cas que toi, et je n'ai pas pu aller à la Sorbonne en cursus Droit. J'ai été prise à Descartes lors de la dernière phase pour te dire, donc ne t'attends pas à ce que toutes les portes des grandes facs parisiennes te soient ouvertes (sans vouloir te décourager).

Voilà, c'est une longue réponse et je m'en excuse. J'espère t'avoir aidé, et si tu as des questions n'hésite pas ;)

Par **alex83**, le **29/02/2012 à 19:58**

Bonjour,

Ne vous préoccupez pas des "on dit". Les parisiennes disposent de toute manière d'un certain prestige (centralisation oblige) et notamment à l'international (surtout pour La Sorbonne).

Choisissez le cursus qui vous botte le plus et tout ira bien ;)

Par **Kinderdidi**, le **29/02/2012 à 20:53**

C'est vrai qu'il y a beaucoup de rumeurs, que beaucoup de choses sont dites alors qu'elles ne sont pas forcément vraies et c'est pour cela que je demande des avis :)

Paris 5 il me semble propose comme langue le choix entre anglais OU espagnol ? et pas les autres facs, un avantage selon moi.

Si j'ai une préférence pour Paris 1 c'est justement à cause de la bi-licence sinon je ne pense pas que ce soit une fac meilleure qu'une autre et après la renommée n'est pas un de mes critères de sélection ^_^

Pour finir, j'ai pris Sceaux pour rester dans mon académie. Apparemment ils ont le meilleur DSN et comme j'aimerais beaucoup faire du Notariat.

A vrai dire, je suis encore indécise et je pense qu'à ce stade c'est normal ^^ Les métiers dans la culture, le patrimoine m'intéressent beaucoup et c'est pour cela que je veux croiser mon parcours en droit avec de l'histoire de l'art et pourquoi pas, ce serait même l'idéal, croiser ces deux domaines dans mon futur métier.

Par **Cocorico**, le **29/02/2012** à **21:38**

Hum, oui si je ne me trompe pas c'est ça. Personnellement je fais Anglais juridique, et je sais que c'est possible de faire espagnol au second semestre, au premier je ne me souviens plus, il me semble que l'Anglais est obligatoire (je suis pas sûre du tout). Mais apparemment, il est possible de faire les 2 au second semestre, étant donné qu'au second il faut choisir une option, et que parmi elles il y a Espagnol :)

Juste une info: ne t'attends pas à un niveau de langue très élevé.. je ne fais que de l'anglais, et c'est vraiment du "basique". Appréciant beaucoup l'Anglais je suis vraiment déçue, mais je suppose que c'est comme ça dans toutes les facs de droit, puisqu'une étudiante de la Sorbonne à qui j'ai parlé lors d'un salon l'année dernière m'avait prévenue à l'avance (à moins de faire un double cursus bien sûr)

Par **Kinderdidi**, le **01/03/2012** à **11:19**

Ah d'accord :) Je suis pas trop anglais on va dire, je préfère les langues latines donc j'aurais préféré l'espagnol ^^

Merci pour ces infos !

Par **Yn**, le **01/03/2012** à **14:28**

Une énième fois : arrêtez les discussions "fac X meilleure que fac Y", ça ne veut strictement rien dire.

Comme il a été dit, l'important est de choisir le parcours qui te plaît et qui correspond à tes objectifs.

Fais beaucoup de demande, il vaut mieux avoir des réponses positives et refuser que de se retrouver avec une seule option.

N'hésite pas à postuler dans plusieurs universités parisiennes, la formation en licence est équivalente.

Par **bulle**, le **01/03/2012** à **16:22**

Bonjour,

[citation]Ah d'accord :) Je suis pas trop anglais on va dire, je préfère les langues latines donc j'aurais préféré l'espagnol ^^
[/citation]

Je pense que l'espagnol lié au droit ne vous ouvrira aucune porte, ce qui n'est pas le cas de l'anglais. Certes, la maîtrise d'une langue est un plus sur un CV mais 99% des recruteurs vous demanderont d'avoir un bon niveau en anglais. La maîtrise de l'espagnol peut être un atout si vous maîtrisez déjà l'anglais et que du coup vous êtes trilingue.

A moins que vous ayez un objectif bien défini...

Par **Kinderdidi**, le **01/03/2012** à **17:04**

Je suis bien consciente que l'anglais est quasiment indispensable et j'arrive à m'exprimer normalement on va dire, je suis capable de tenir une conversation. Mais, comme je ne souhaite pas faire des études tournées vers l'international en particulier et que ce n'est pas une langue que j'affectionne si jamais j'avais le choix... Enfin, corrigez moi si vous pensez que c'est vraiment une erreur.

J'avais d'ailleurs pensé à faire une double-licence Droit et Droit espagnol puis j'avais abandonné l'idée car je n'avais pas trouvé de réel avantage pour la suite du cursus que j'envisage.

Par **bulle**, le **01/03/2012** à **17:41**

Pourquoi voulez vous faire une licence de droit linguistique?

L'anglais vous permettra de travailler par exemple dans des cabinets anglo saxons ou américains situés en France.

Je comprend très bien pourquoi vous préférez l'espagnol à l'anglais mais si vous choisissez l'espagnol, qu'allez vous faire de cet atout?

Par **gregor2**, le **01/03/2012** à **18:27**

[citation]Une énième fois : arrêtez les discussions "fac X meilleure que fac Y", ça ne veut

strictement rien dire. [/citation] Sans parler de la fac Z qui elle ne vaut même pas X + Y [smile4]

Par **Kinderdidi**, le **01/03/2012** à **19:27**

[citation]Pourquoi voulez vous faire une licence de droit linguistique?

L'anglais vous permettra de travailler par exemple dans des cabinets anglo saxons ou américains situés en France.

Je comprend très bien pourquoi vous préférez l'espagnol à l'anglais mais si vous choisissez l'espagnol, qu'allez vous faire de cet atout?[/citation]

C'est une idée qui m'a traversé l'esprit mais que j'ai justement oublié car ça n'allait pas me servir à grand chose.

Quand plus haut je parlais du choix anglais/espagnol avec Cocorico c'était dans les options de la licence (je ne sais pas si vous aviez compris cela) et c'est pour ça que je pensais que l'un ou l'autre des choix importait.

Par **alex83**, le **01/03/2012** à **20:24**

De toute façon, sauf à partir à l'étranger, les langues, ça ne s'apprend pas à la fac.

Par **Ichbinroro**, le **03/06/2012** à **17:19**

Salut!

J'arrive un peu après la bataille, mais je viens de finir ma L1 de bi licence Droit / Histoire de l'Art à Paris 1, donc je pense avoir quelques infos si ça t'intéresse toujours.

Pour ce qui est de la sélection, en effet, elle existe, mais ce n'est pas insurmontable. Les critères ne sont pas vraiment définissables. Venant de province (comme environ 70% de la promo, je pensais que c'était un frein, mais non. Pareil pour les mentions au bac, j'ai eu TB, mais je ne pense pas que ça influe, certains ayant eu des mentions Bien et Assez Bien. Ce qui est vraiment déterminant, je pense qu'il s'agit de la lettre de motivation. Pour en avoir parlé avec les gens de ma promo, chacun de nous avait une lettre béton. Un soupçon de chance par dessus et le tour est joué :)

L'année dernière, on a eu une mauvaise surprise. Mal renseignés, on a tous cru qu'il s'agissait d'une DOUBLE licence, délivrant à la fin de la L3 à la fois une licence de droit et une licence d'HDA, hors ce n'est pas encore le cas, le statut de double diplôme n'est pas acquis. Ça en a refroidit plus d'un, mais ce cursus reste excellent quand même, mais il est important de le savoir pour éviter les mauvaises surprises à la pré rentrée comme ce fut le cas pour moi, si tu es pris.

Niveau travail à fournir, je ne te cache pas qu'on en a tous bavé plus ou moins. Le droit demande 70% de ton temps, avec des TD à rendre chaque semaine, beaucoup de travail de réflexion avec des dissertations, des cas pratiques, enfin truc habituel de ton bon étudiant en droit. La méthodologie est assez compliquée à assimiler, ça prend du temps, il ne faut juste pas se décourager, s'entraider etc. Les chargés de TD comme les profs d'amphis sont assez accessibles, et pour les profs d'amphis, il y a vraiment des grosses pointures à Paris 1, qui savent créer un intérêt pour la matière qu'il enseigne.

Pour l'histoire de l'art, c'est plus "soft", pas de travail à faire chez soi, hormis des dossiers et des exposés. Mais il faut vraiment ne pas négliger l'HDA qui permet de rattraper des points. La encore, les profs sont pour certains soit exceptionnels, soit moins bons mais les cours de L1 sont pour la plupart intéressants, même si ça n'est que mon point de vue.

Au niveau de l'ambiance, j'annonce la couleur: 4 garçons pour une cinquantaine de filles. Mais tout ce petit monde est hyper sympa, chacun vient de régions différentes, ce qui fait un joli melting pot. Après c'est à chacun de créer son ambiance de promo etc, mais l'assoc' de la bi licence (nouvellement créée pour demander le statut de double diplôme) s'emploie à faire des apéros sur les quais, participer à des voyages et des soirées (en particulier avec les droit économie). pour la rentrée, week end d'inté prévu à Bruxelles (je vend mon truc comme je peux :))

En bref, une très bonne formation, mais qui reste un peu floue. le mieux reste d'avoir un solide projet professionnel avant de se lancer la dedans.

Si tu as d'autres questions, tu peux aller sur la page facebook de l'association de la bi licence : <https://www.facebook.com/Laprisee.sorbonne?ref=ts>

Bon courage pour ton bac!

Par **junek**, le **03/06/2012** à **21:40**

salut !

en ce qui concerne le parcours droit classique, tu dis que tu dépends de l'académie de Versailles mais tu n'as pas parlé de la fac de Cergy.

Une raison particulière?

Au cas ou..tu peux y penser ^^

(A mon sens il faut toujours parer à toutes éventualités)

Par **Kinderdidi**, le **08/06/2012** à **15:06**

Bonjour,

Junek, la fac de Cergy est assez loin de chez moi c'est pour cela que je ne l'ai pas choisie.

Les résultats apb sont tombés hier... Je n'ai malheureusement pas été prise pour Droit-

Histoire de l'art/Archéologie, je suis très déçue mais bon c'est comme ça.

Je suis toujours en attente pour Droit à Paris I et Droit parcours école du Louvre à Sceaux. Sinon je suis acceptée en Droit à Sceaux.

Par **miss v**, le **04/07/2012 à 10:28**

"L'année dernière, on a eu une mauvaise surprise. Mal renseignés, on a tous cru qu'il s'agissait d'une DOUBLE licence, délivrant à la fin de la L3 à la fois une licence de droit et une licence d'HDA, hors ce n'est pas encore le cas, le statut de double diplôme n'est pas acquis. Ça en a refroidit plus d'un, mais ce cursus reste excellent quand même, mais il est important de le savoir pour éviter les mauvaises surprises à la pré rentrée comme ce fut le cas pour moi, si tu es pris."

L'évolution se fera d'ici à la rentrée 2014 que ce soit grâce à la réflexion de l'association "la Prisée" sur l'insertion pro et sur la réorientation ou à la politique générale de l'Université qui transforme l'essentiel de ses bi-licences en doubles-cursus (jeu de concurrence avec d'autres universités etc).

Une augmentation horaire d'une soixantaine d'heures est à prévoir ; et l'enseignement sera plus généraliste (dans le cadre d'une bi-licence, les enseignements correspondaient au seul métier de commissaire-priseur).

Par **hamurabi35**, le **09/07/2013 à 12:09**

Etudiant en licence de droit parcours Ecole du Louvre à l'Université Paris-Sud 11, je déconseille à quiconque serait intéressé par la formation d'y aller. En effet, si la première année est faisable en droit, il faut savoir que les cours à l'Ecole du Louvre n'ont lieu qu'en deuxième année où l'année de droit est la plus dure. Par conséquent, il est ajouté en L1, un diplôme universitaire de préparation à l'histoire de l'art pour la deuxième année, qui ne prépare en rien il faut croire, en moyenne 98% d'échec à l'examen de l'Ecole du Louvre en deuxième année de parcours. Toutefois, il est à noter en L1 des TD de préparation aux méthodes de l'art assurés par un chargé de TD de l'Ecole du Louvre qui sont passionnants et ils sont bien les seuls ! Noter aussi que le DU de Paris-Sud 11 coûte environ 400€ de plus que l'inscription classique et 300€ de plus pour l'inscription à l'Ecole du Louvre à partir de la L2. De plus, nombreux sont ceux intéressés uniquement par l'histoire de l'art. Attention ! La formation est une formation en droit et il n'est pas possible de jouer les équivalences avec l'Ecole du Louvre pour échapper au test probatoire. Seul l'accès au Master 2 Marché de l'art de l'Ecole du Louvre est possible après être allé jusqu'au Master 1 de Droit. A ce stade, il n'existe qu'une personne ayant réussi cet exploit sachant qu'aucun redoublement dans le parcours n'est permis (sauf exceptions très rares) !

Quelques réunions assurées par l'équipe pédagogique du parcours seront organisées pour vous montrer à quel point le parcours est prestigieux et vaut la peine d'être fait. On attend encore les témoignages d'anciens élèves en droit ayant réussi entièrement le parcours et s'étant intégré dans la vie professionnelle. La formation est permise par un cursus associé : ainsi des élèves de l'Ecole du Louvre voulant faire un peu de droit s'y inscrivent. Étrangement,

ils parviennent mieux que ceux venant de droit à réussir leur année. Il faut dire que la charge de travail est conséquente, mais pas que !

En effet à partir de la Licence 2, les cours de droit se chevauchent avec les cours de l'Ecole du Louvre. A vous de choisir !!

Par **Yvii31**, le **11/07/2013** à **15:29**

Hello,

je ne connais pas hyper bien toutes ces universités, et je pense que chacune à ses points forts et faibles.

Mais je voulais juste te conseiller de surveiller l'Université Toulouse I Capitole, qui devrait ouvrir sous peu une licence bi-disciplinaire droit/histoire de l'art, dans le but de préparer les étudiantes au concours de CP.

J'ai fait mes études de droit là bas, et je pense que c'est une bonne idée car : elle est bien classée, la vie à Toulouse est particulièrement agréable, les droits d'inscription sont raisonnables, les professeurs sont particulièrement doués et intéressants.

Voilà ...